

BA
Dis | communauté
de communes

PARLONS

BUDGET

ÉDITION 2026



Dépenses de fonctionnement

11 215 160



+ 4,01% (2025)

Dotations aux amortissements

enveloppe représentant la perte de valeur des biens qui est mise de côté pour anticiper de nouveaux achats

Autres charges de gestion courante

participations aux organismes extérieurs, subventions aux associations et subventions d'équilibre versées aux budgets annexes

Intérêts des emprunts

1%

Virement à la section d'investissement

2%

Charges à caractère général

dépenses courantes du quotidien (énergie, transports, entretien des bâtiments et de la voirie, animations, repas, matériel, logiciels, ordures ménagères...)

33%

Atténuation de produits

attributions de compensation versées aux communes

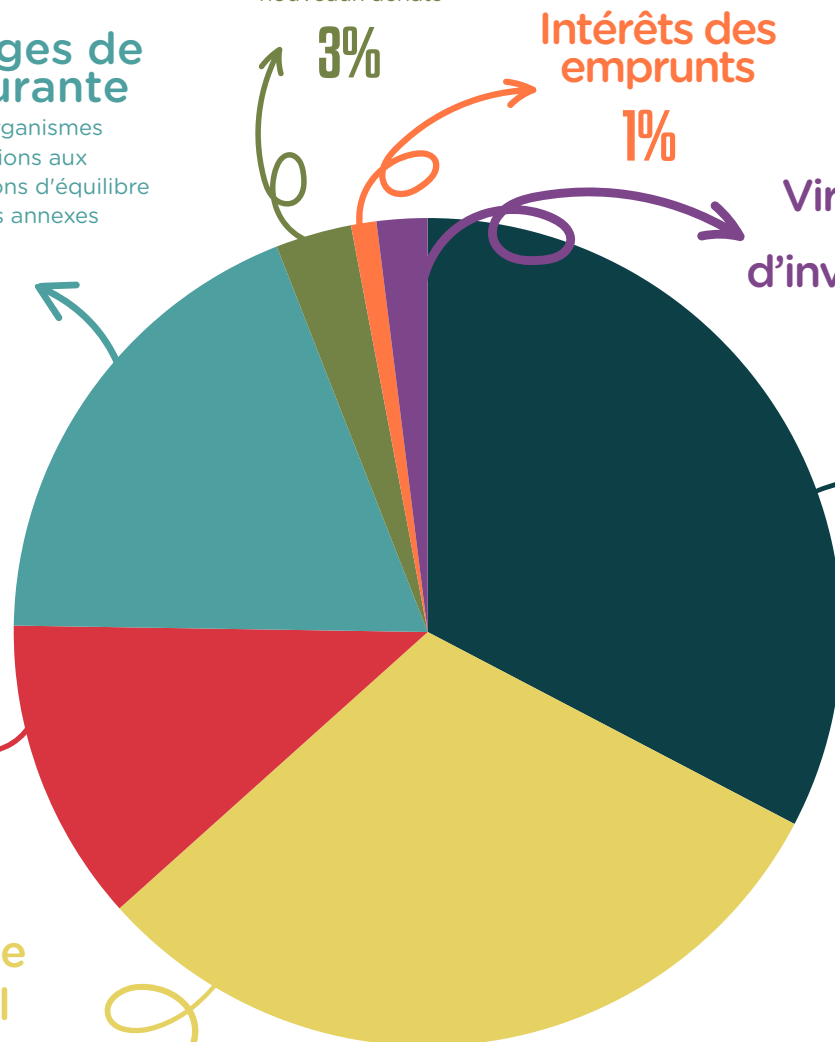
12%

Charges de personnel

31%

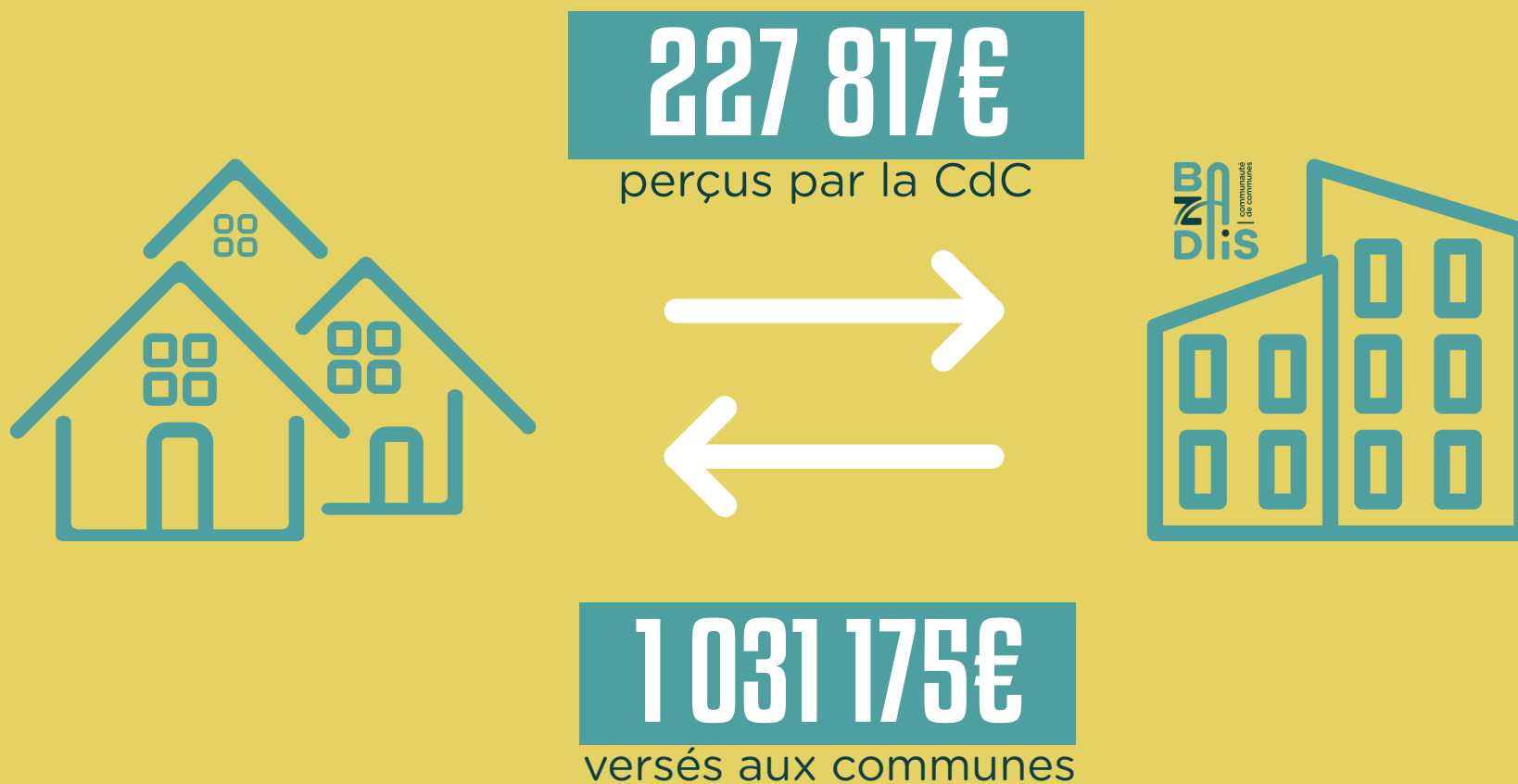
19%

3%



attribution de compensation quésaco ?

L'attribution de compensation est un flux financier (fiscalité) que la Communauté de Communes verse aux communes, ou reçoit de celles-ci, pour équilibrer les comptes après avoir pris en charge certaines compétences



CALCUL

Attribution de compensation



ce que la commune "apporte" en termes de fiscalité économique



ce qu'elle coûte en termes de charges transférées à la CdC

BUDGET ANNEXE

Centre
Intercommunal
d'Action Sociale

755 000€
+ 20% (2025)

dont

Service d'aide à
domicile **555 000€**

Résidence
autonomie **153 000€**

BUDGET ANNEXE

Abattoir

293 558€
+ 500% (2025)

Subventions
d'équilibre

**BUDGET
PRINCIPAL**

BUDGET ANNEXE

Restaurant du lac
de la Prade

65 289€
-1,5%% (2025)

Pourquoi un budget annexe ?

Le CIAS est une entité autonome qui dispose de son budget propre.

BUDGETS 2026

Centre Intercommunal
d'Action Sociale

774 534€

+27% (2025)

subventions d'équilibre au service d'aide à domicile et à la résidence autonomie, adhésion au CLIC, prévention séniors...

555 000€

subvention d'équilibre

Service d'aide à
domicile

2 626 017€

+4% (2025)

dont 87% de masse salariale

153 000€

subvention d'équilibre

Résidence
autonomie

702 826€

-1,8% (2025)

dont 52% de redevance au propriétaire ENEAL

Répartition des dépenses de fonctionnement par pôle



4000000

3000000

2000000

1000000

0

Ordures ménagères

2215420 €
+7% (2025)

Attribution de compensation

1031175 €
+2% (2025)

Développement et attractivité du territoire

231408 €
-15% (2025)

Enfance/jeunesse

2758161 €
+6% (2025)

Ressources et fonctionnement général

3944327 €
-23% (2025)

Technique

1034668 €
+17% (2025)





Pourquoi les ordures ménagères font-elles partie de notre budget ?



Le Sictom Sud-Gironde facture les usagers pour le compte de la CdC



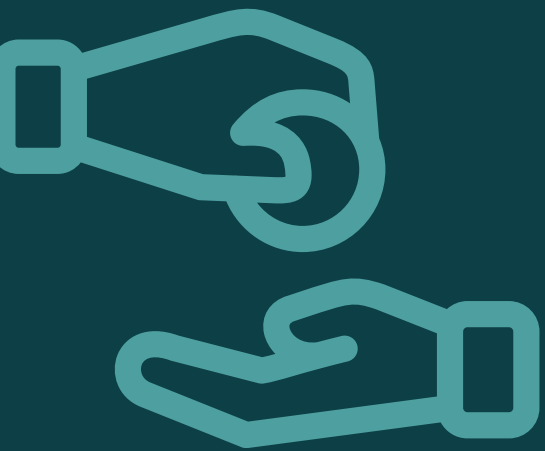
La CdC reverse les recettes perçues au Sictom Sud-Gironde

La CdC délègue la gestion de la collecte d'ordures ménagères au



La CdC encaisse les recettes et les enregistre au niveau comptable

C'est la raison pour laquelle vous retrouvez notre logo sur les factures !



Participation aux organismes extérieurs

● Office de Tourisme intercommunautaire	155 250€
● Chambre d'agriculture	4 200€
● Gironde Numérique	120 436€
● Gironde Ressources	100€
● Mission Locale Sud-Gironde	29 053€
● Parc Naturel des Landes de Gascogne	1 016€
● Pôle territorial Sud-Gironde	51 782€
● SDIS	6 530€
● SIPHEM	95 704€
● Syndicat Vallée du Ciron	16 242€
● Syndicat Beuve Bassanne	57 078€
● Fonctionnement aire de grand passage	4 977€
● Investissement aire de grand passage	3 323€
● Coordination aire des gens du voyage	665€
● Intervenant social en gendarmerie	3 410€
● Projet territorial de gestion de l'eau Val de Garonne	2 629€



549 714€

+ 0,4% (2025)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



En lien avec les
compétences de la CdC

-47%(2025)

- Eleveurs de bœufs gras
(défilé 2026) **600€**
- Agence Départementale
d'Information sur le
Logement de la Gironde
(ADIL) **2 640€**
- Intercommunalités de France **1 815€**
- Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement (CAUE) **625€**
- Syndicat Départemental
Energie et Environnement
de la Gironde (SDEEG) **100€**



Pourquoi une variation de nos dépenses 2026 ?

Le budget 2026 a été construit sur les bases de mesures d'économies budgétaires en fonctionnement.

— Réduction de 5% des charges à caractère général des services (achats, activités...)

— Réduction de 2% des charges de personnel (hors évolutions réglementaires)

— Refacturation aux communes des services mutualisés de Gironde Numérique

— Suppression de subventions aux associations

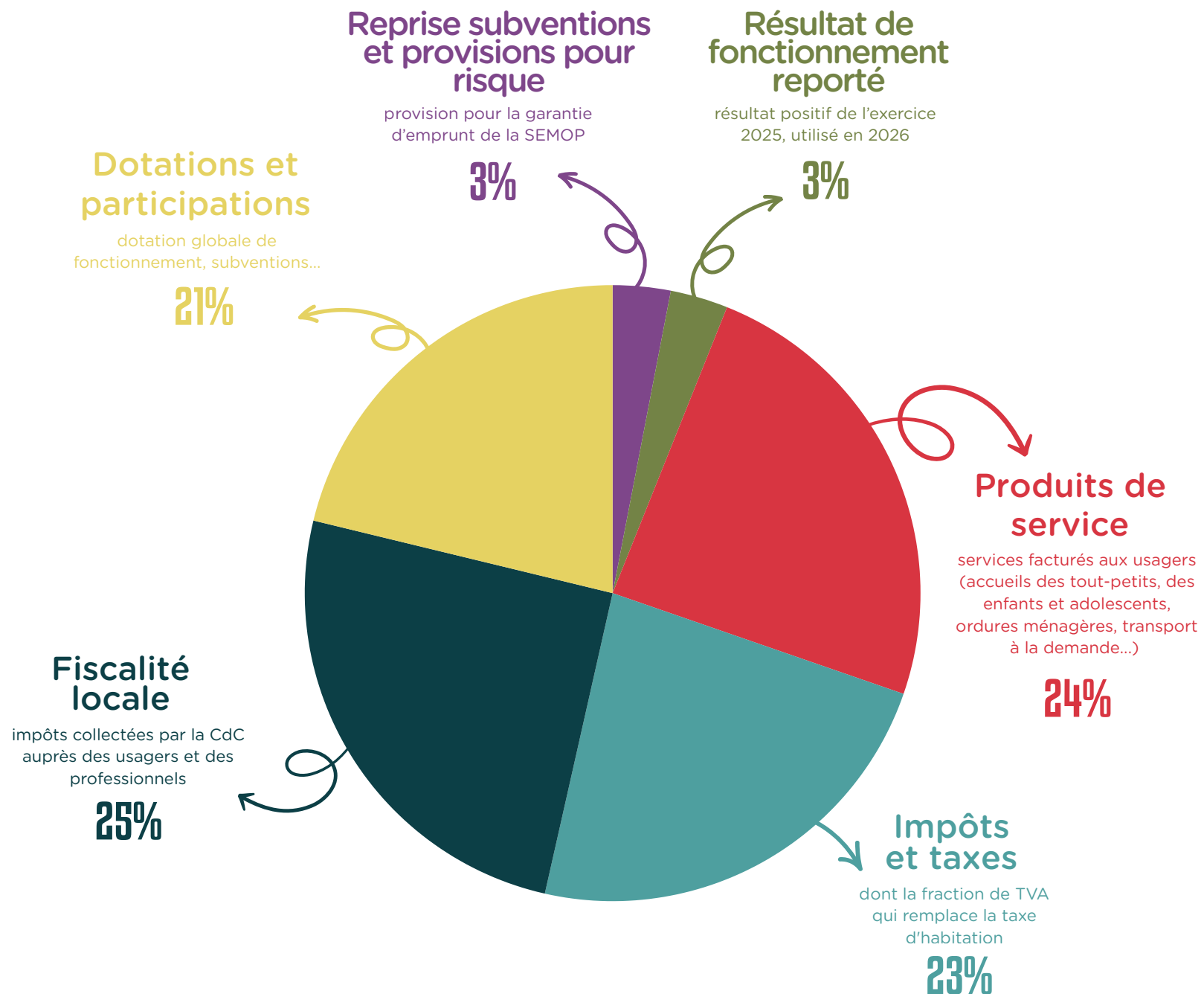
+ Régularisations liées au budget annexe de l'abattoir

Recettes de fonctionnement

11 215 160



+ 4,01% (2025)

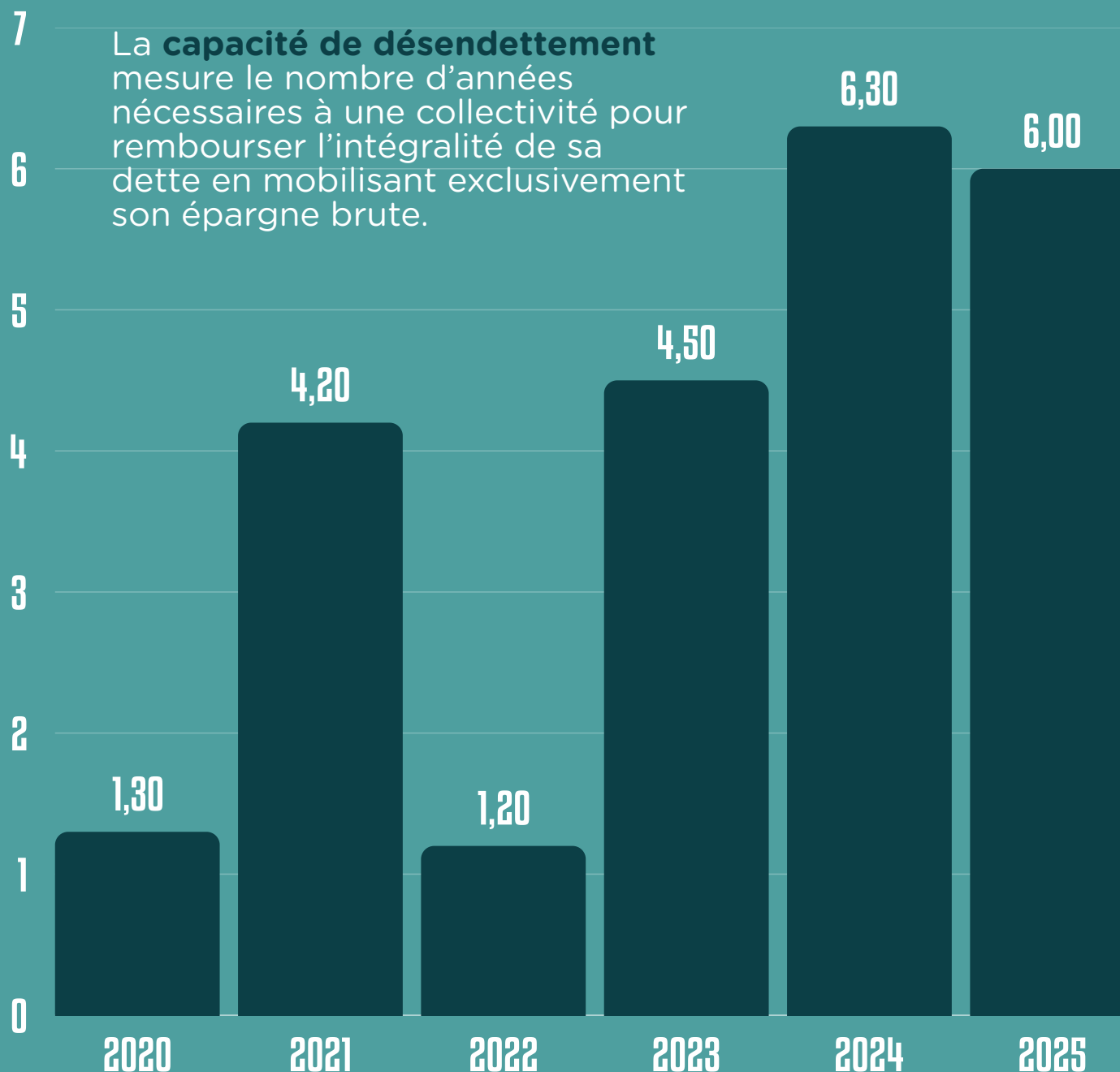




La dette

Années

seuil d'alerte (12 ans)



En prenant en compte la totalité des emprunts en cours, la CdC aurait mis 6 ans à rembourser sa dette en 2025. Une collectivité doit être vigilante lorsqu'elle allonge la durée de ses remboursements.



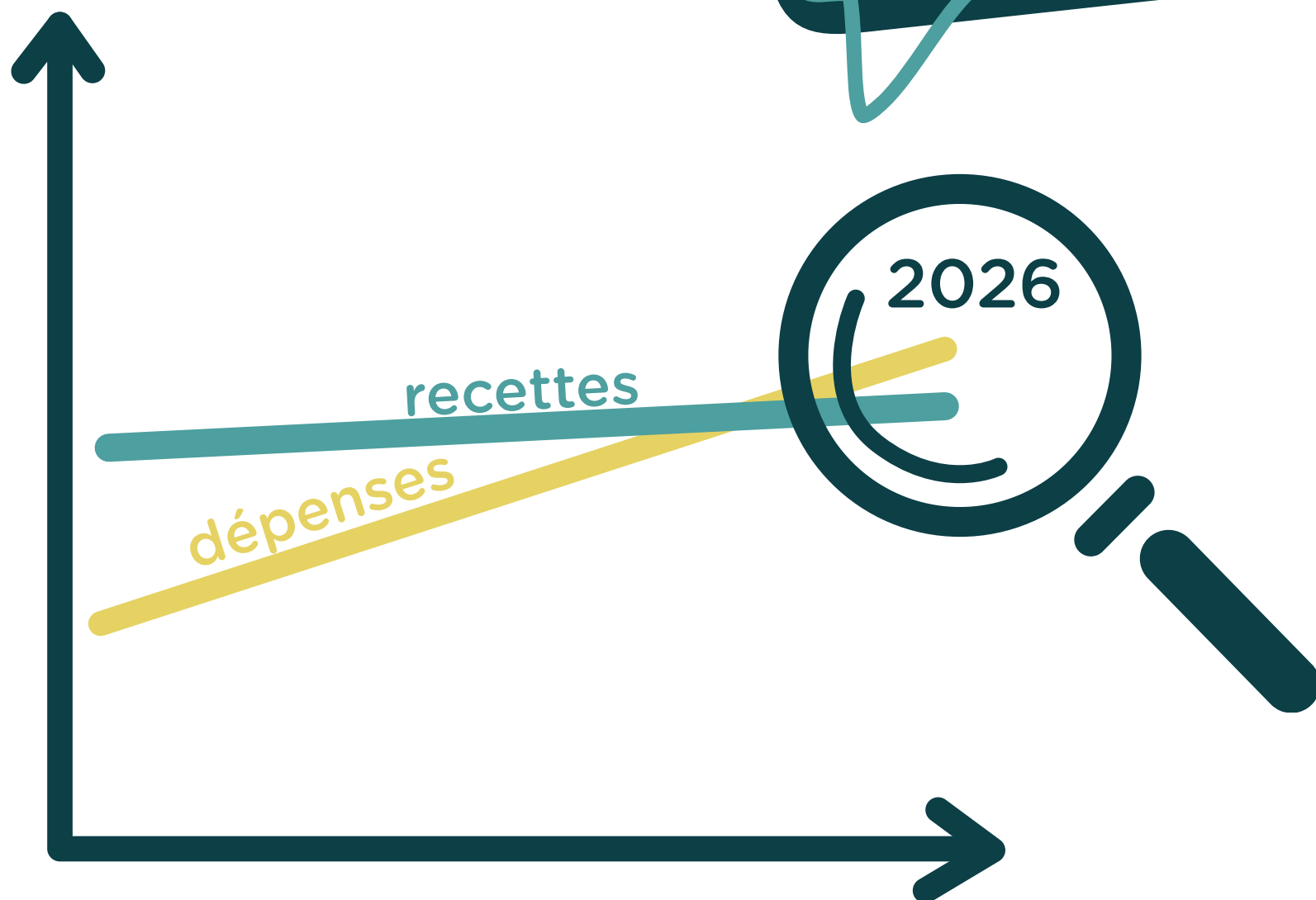
L'épargne

En 2026, l'épargne brute prévisionnelle de la collectivité est négative en raison des écritures de remboursement de la caution d'emprunt de l'abattoir.

Cela signifie qu'elle ne génère pas d'épargne pour investir dans des projets ou emprunter si nécessaire.

⇒ effet ciseau quésaco ?

Les dépenses de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes. L'épargne dégagée se réduit ou est négative.





Fiscalité locale

8,44 %

taxe d'habitation additionnelle

+0,36 points

1,42 %

taxe foncière sur les propriétés bâties

+0,06 points

3,60 %

taxe foncière sur les propriétés non bâties

+0,15 points

22,48 %

cotisation foncière des entreprises

pas de changement

2 227 462€

+5% (2025)

+ Taxe GEMAPI
Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

3,37€ / habitant

+ FPIC* des communes

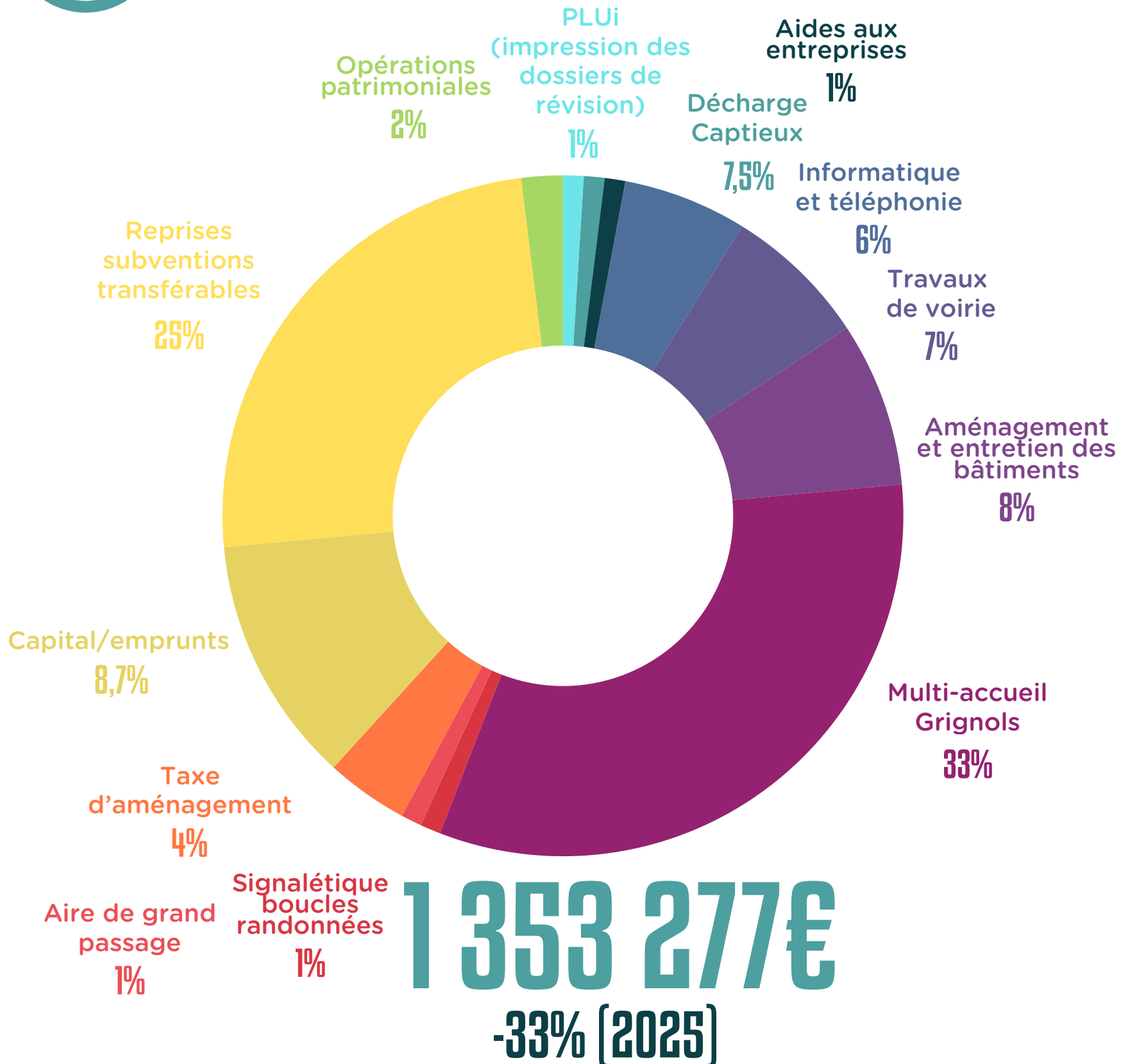
328 374€ +43% (2025)

* Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Mobilisation de la solidarité territoriale pour un versement exceptionnel à la communauté de communes



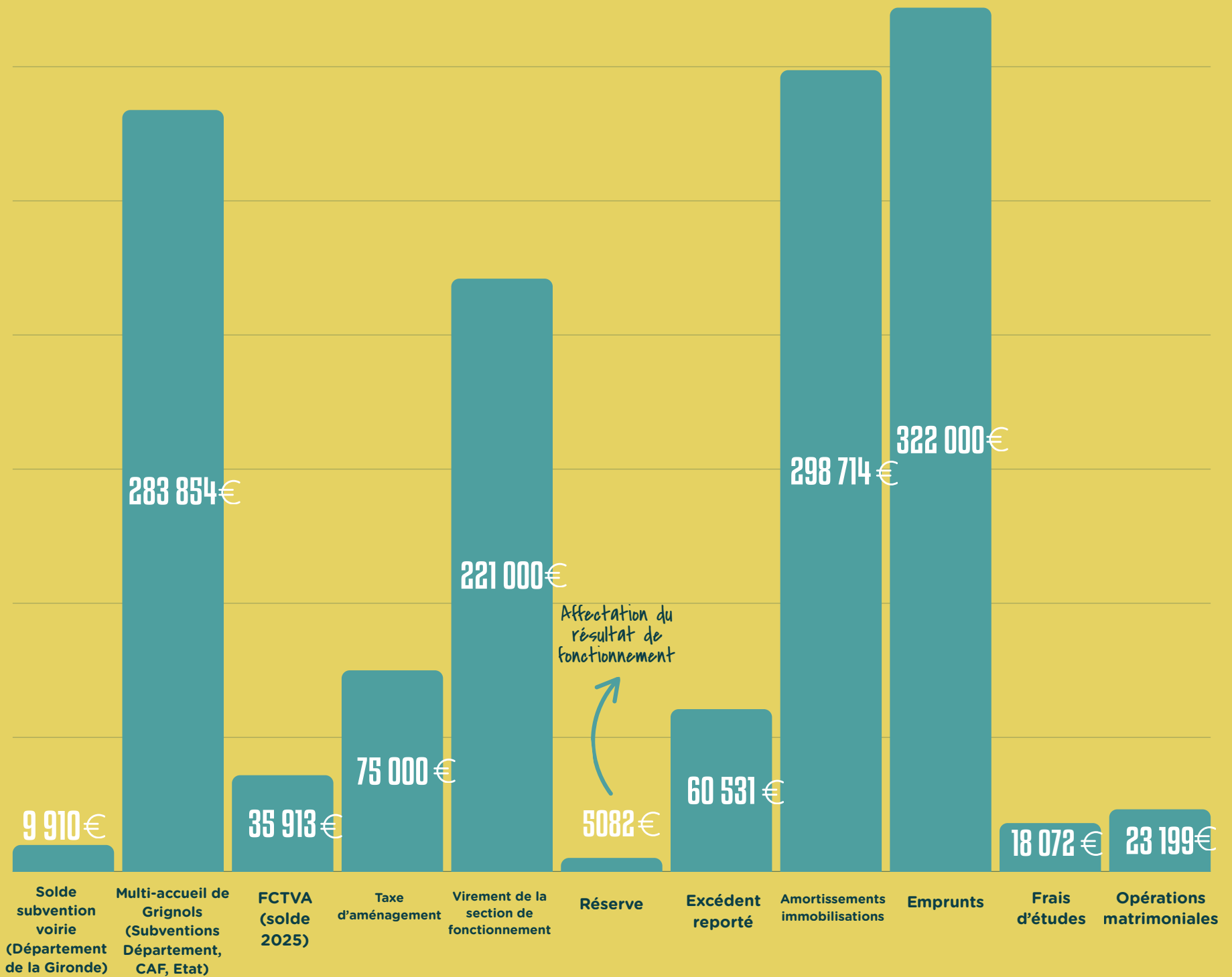
Les dépenses d'investissement



Les investissements ont été réduits et restent concentrés sur des projets déjà engagés en 2025.



Les recettes d'investissement



1 353 277€



364, route de Lerm
33430 BAZAS
05 56 25 28 81
contact@cdcdubazadais.fr